

# Ouvrages parus

## DÉCROCHEURS-RACCROCHEURS : LES NOMADES DE L'ÉCOLE

Valérie Melin, Paris, *tétraèdre*, coll. *Autobiographie éducation*, 2019, 228 p



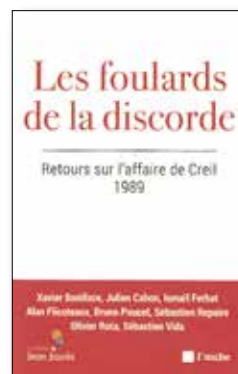
Voilà un ouvrage assez singulier où s'entremêlent trajectoires et récits de vie. Dans une esquisse d'autoanalyse, l'auteur propose une réflexion sur son parcours professionnel qui l'a menée de l'enseignement de la philosophie dans un micro-lycée à la recherche en sciences de l'éducation. Mais cette réflexion n'est que la trame apparente d'un exposé qui embrasse plus largement la problématique du décrochage scolaire. « Décrochage scolaire », c'est la nouvelle formulation de la question de l'échec. Et avec cette nouvelle formulation, apparaît désormais la figure du « décrocheur ». De ces décrocheurs, on entendra la voix, avec les récits et témoignages recueillis par l'auteur.

Mais peut-être que l'intérêt majeur de l'ouvrage réside dans son invitation pressante à interroger l'appareillage conceptuel avec lequel la question est généralement abordée. Car faire du décrocheur un errant, c'est insister sur sa désorientation ; mais penser sa mobilité comme une forme de nomadisme, c'est reconnaître une certaine richesse à son parcours. Dès lors, c'est l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement qu'il faut interroger. Au fond, si le nomade paraît perdu et mal assuré ce n'est jamais qu'au regard de l'étroit entendement du sédentaire institutionnel. Dès lors, apparaît le paradoxe de tout dispositif de raccrochage : il reconnaît la singularité d'un jeune qui se construit malgré l'échec tout en l'invitant à rentrer dans le rang.

Empruntant la langue de l'émancipation, l'incitation à l'autonomie, ou à la mise en œuvre du projet personnel, masque mal l'ambition étriquée d'une normalisation quelque peu standardisée. Et de ce point de vue – cet ouvrage le pense très fort sans le dire – le nomade est peut-être davantage une chance qu'un problème – malgré les souffrances générées. Et tout comme les micro-lycées sont des tentatives d'utopies scolaires, la réflexion que mène Valérie Melin en appelle à un autre idéal de l'école qui accompagnerait « positivement le parcours d'expérimentation du jeune avec ses ruptures et ses discontinuités afin qu'il devienne grâce à ses expériences multiples un sujet qui s'est trouvé sans l'angoisse de se placer ».

## LES FOULARDS DE LA DISCORDE

Ismail Ferhat et al., Paris, éditions de l'aube et Fondation Jean Jaurès, 170 p



Voilà un livre d'histoire contemporaine qui se lit comme un roman. Ce roman, c'est celui du virage des années quatre-vingt-dix, et de l'irruption de la question de l'Islam dans le débat public. Sur la signification du voile, et les réactions à adopter, les cabinets ministériels, les directions d'établissement, les organisations syndicales, les partis politiques se sont déchirés. L'avantage du regard de l'historien, c'est qu'il s'appuie sur des archives et documents, et qu'il essaye, loin des polémiques ou de tout discours normatif, de retracer le fil des événements. Des premiers conseils de discipline aux premières circulaires ministérielles, du traitement médiatique de ces affaires aux questionnement des autorités religieuses, ce petit livre dresse le tableau des débats qui ont entouré la question du voile à l'école.

S'il y a des événements qui permettent de cristalliser la vérité historique d'un moment, « l'affaire du foulard », à n'en pas douter, peut aussi être pensé comme un de ces catalyseurs du débat public. Entre l'effondrement de l'universalisme communiste et l'émergence d'une nouvelle donne internationale, *Les Foulards de la discorde* montrent bien comment, au soir du XX<sup>e</sup> siècle, s'est reconfiguré le débat public en France.

## AU CŒUR DES DISPOSITIFS D'ACCROCHAGE SCOLAIRE, CONTINUITÉ ET ALLIANCE ÉDUCATIVES

Catherine Blayat, Chantal Tièche Christina, Valérie Angelucci, Louvain-la-Neuve, EME Éditions, 222 p.



En contrepoint du premier ouvrage présenté, et dans une optique plus classique, on pourra se reporter, sur la question du décrochage scolaire à ces études issues du monde francophone. « Basé sur une connaissance fine du terrain, cet ouvrage permet de mieux comprendre les rouages du décrochage scolaire. Il s'intéresse à l'intervention et à l'innovation en termes de prévention et de remédiation du décrochage scolaire. L'accent est porté sur les interventions, les alliances éducatives et les partenariats possibles pour prévenir le décrochage et encourager la persévérance des élèves en difficulté. Ce livre est utile pour les décideurs, les professionnels de l'éducation, les travailleurs sociaux, les étudiants et les chercheurs en sciences sociales ».

## CYBERHAINE, LES JEUNES ET LA VIOLENCE SUR INTERNET

Catherine Blayat, Paris, éditions nouveau monde, 1999, 204 p.



Loin de l'utopie du « grand village planétaire », le cyberspace s'avère être un monde hostile pour bien des internautes. Et l'on constate de plus en plus que les contenus haineux prolifèrent sur les réseaux sociaux, alors même qu'ils sont de plus en plus proscrits de l'espace social traditionnel.

S'appuyant sur une enquête de terrain menée en France auprès de 2000 jeunes de 11 à 20 ans, Catherine Blayat montre comment internet est avant tout un nouvel espace de socialisation, un espace pour grandir, et de structuration par les pairs. Mais c'est aussi un espace pour haïr : l'augmentation des signalements des contenus racistes, antisémites, islamophobes ou anti-migrants est vertigineuse ces dernières années. La stratégie concertée de diffusion des idées contestataires de ce qu'on appelle la fachospère est désormais bien identifiée. Et l'on a longuement commenté le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de l'idéologie djihadiste. Mais peut-être que la haine provenant d'individus isolés, qui diffusent des contenus haineux à des moments et sur des espaces qui n'y sont pas a priori destinés, est tout aussi inquiétante. Dès lors, l'exposition banale et insidieuse à la cyberhaine est un mal ordinaire qui s'auto-alimente puisqu'une victime sur deux de contenus haineux répond sur le même ton.

Comment donc lutter contre cette menace débordante ? La rénovation du cadre légal, la responsabilisation des opérateurs des réseaux sociaux, le développement de contre-discours sont autant de stratégies pertinentes dont Catherine Blayat explore cependant les limites. La solution est très probablement éducative, mais l'ouvrage s'en tient à exposer les enjeux sans livrer de recettes miracle.

Au final une enquête qui fait le tour d'une question éducative épineuse, et qui sera utile aux professionnels de l'éducation. La parole laissée aux jeunes permet à la fois de poser un diagnostic précis et vivant, mais également de pressentir que d'eux aussi peut venir la solution. □

# L'unité du syndicat pour la reconnaissance du métier

*Nous avons appris avec émotion la disparition de Jean-Jacques Romero le 9 septembre 2019. Nous tenions à lui rendre dans Direction l'hommage qui lui revient. Encore parmi nous au Congrès de Colmar, et engagé aux côtés des collègues de l'académie d'Orléans-Tours, il n'a jamais cessé de militer pour le SNPDEN.*

## Itinéraire républicain

Fils d'un réfugié espagnol et d'une mère d'origine normande, il a acquis la double nationalité dès que ce fut possible. Professeur de lettres modernes au collège de Vitry-sur-Seine à partir de 1971, puis professeur de lettres à l'École Normale du Val de Marne pendant huit ans et enfin chef d'établissement à partir de 1983.

Successivement principal à Bonneuil sur Marne, il a ensuite ouvert, comme proviseur, le lycée Blaise Pascal à Brie-Comte-Robert, avant de prendre en charge le lycée Saint Exupéry de Créteil pendant cinq ans, pour achever sa carrière comme proviseur de 1998 à 2006 au lycée Marcelin Berthelot de Saint Maur des Fossés.

Militant syndical au SNES, il a toujours occupé des fonctions de responsabilité notamment au secrétariat académique (S3) de Créteil.

Il a ensuite été membre du bureau national du Syndicat des Professeurs d'École Normale (SNPEN-FEN).

Il a été secrétaire académique de Créteil du SNPDES (un des deux syndicats fondateurs du SNPDEN, avec le SNPDL) puis du SNPDEN de 1989 à 1995.

Il est élu au Bureau national du SNPDEN en 1993.

À ce titre il devient trésorier, conduit la liste aux élections paritaires nationales en 1995, participe à l'organisation d'une des deux grandes manifestations du SNPDEN, celle du 27 novembre 1994.

En janvier 1995, il a participé activement aux négociations avec François Bayrou, alors ministre de l'Éducation nationale qui aboutit, au-delà du progrès dans la reconnaissance matérielle des chefs d'établissement, à poser les problèmes de responsabilité des personnels de direction.

Jean-Jacques fut tout au long de sa vie un grand militant et un grand responsable syndical mais il a aussi voulu à divers moments prendre des responsabilités associatives et s'engager dans la vie citoyenne.



## Un syndicat uni pour un métier renoué

Jean-Jacques Romero a su œuvrer pour l'unité du SNPDEN. Il avait compris que c'était la condition première de la reconnaissance du métier de personnel de direction. Au cours de son mandat, de 1996 à 2002, il a voulu et su mener jusqu'à leur terme deux combats essentiels :

- l'unité maintenue pour notre syndicat ;
- un statut très innovant qui valorisait notre métier.

Au moment de l'éclatement de la FEN, qui fut aussi celui de la plupart de ses syndicats, il a impulsé une stratégie, celle de la double affiliation à la FEN et à la FSU qui a permis au SNPDEN d'éviter toute forme de scission et même de départ de syndiqués.

Certes la FSU finira par rejeter, début 98, cette double affiliation parce qu'en désaccord profond sur la fonction des personnels de direction et leur rôle pédagogique, mais cela a permis de démontrer par la preuve, à ceux de nos syndiqués qui en étaient proches, que cette fédération ne pouvait pas représenter l'encadrement de l'éducation.

Alors tout naturellement, nous avons décidé de nous ancrer définitivement dans la FEN, qui deviendra l'UNSA-Education à la fin 2000.

Grâce à l'action de Jean-Jacques, et il faut le dire, à la patience de la FEN et de son secrétaire général Jean-Paul Roux, non seulement l'unité était préservée, mais le SNPDEN restait fédéré sans renoncer à dialoguer avec tous les syndicats de l'éducation quelle que soit leur fédération.

Sans ce premier combat réussi, nous aurions été dans l'incapacité de peser véritablement comme syndicat, « insupportable mais indispensable », comme disait Jean-Jacques, dans l'Éducation nationale

Jean-Jacques a proposé et fait adopter dès le congrès de Saint Malo en 1996 un engagement pour l'élaboration « d'un Statut de l'an 2000 » pour les personnels de direction.

Il a fallu un peu plus de deux ans pour élaborer notre doctrine sur le métier et les missions de l'Établissement Public Local d'Enseignement (EPL). Nous étions donc bien préparés mais il a fallu l'action résolue de nos syndiqués pour enrichir le débat.

Une commission ouverte à la demande de Jean-Jacques à l'ensemble du monde éducatif (enseignants, parents, élèves) mais aussi aux élus sur « la revalorisation du rôle des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire » fut confiée au recteur Blanchet par le ministre Allègre.

C'était une première qui permettait à tous les acteurs de l'éducation de prendre la mesure de notre métier.

Il a fallu ensuite plus d'un an et demi de négociations pour aboutir, et ce, malgré un changement de ministre, et ainsi signer un protocole d'accord avec Jack Lang en novembre 2000. Un an plus tard, les arrêtés et décrets permettant l'application du texte entraient en vigueur.

Jean-Jacques a su rassembler le syndicat autour d'un projet mobilisateur, qui créait un corps unique de personnel de direction, qui construisait pour la première fois un référentiel de métier et qui surtout donnait une nouvelle stature aux personnels de direction face à la complexification des missions et la multiplicité des partenaires.

Jean-Jacques a également permis que le syndicat se mobilise sur les questions pédagogiques tant pour le lycée que pour le collège. Je cite Jean-Jacques lorsqu'il évoquait dans un *Direction* spécial « Le SNPDEN a 20 ans » ses six ans passés à la tête de notre syndicat: « *Je suis intensément fier d'avoir dirigé notre organisation, fier de son intelligence collective et de sa puissance tranquille* ».

---

C'est toute cette activité qui lui a valu la reconnaissance de la Nation comme chevalier de la Légion d'Honneur et de l'institution Éducation nationale comme commandeur des Palmes académiques.

J'ai apprécié d'être son adjoint dans le syndicat de 1998 à 2002 et qu'il m'ait permis de lui succéder au poste de secrétaire général en 2002.

J'adresse au nom du SNPDEN et de son secrétaire général, Philippe Vincent, toutes mes condoléances à Jeannine, sa femme toujours présente auprès de lui, à Isabelle et Christophe, ses enfants, et à tous ses petits enfants qu'il adorait, mes plus sincères condoléances.

Ils peuvent tous être fiers de Jean-Jacques.

Philippe GUITTET

# Nos peines

Nous avons appris, avec peine, le décès de :

**Jean Cardinal,**  
principal honoraire du collège  
Diderot, Langres  
(académie de Reims)

**Simone Deveze,**  
principale honoraire du collège  
Pierre Curie, Fresnes  
(académie de Créteil)

**Brigitte Gay,**  
proviseure honoraire du lycée  
René Char, Avignon  
(académie d'Aix-Marseille)

**André Jeannin,**  
proviseur honoraire du lycée  
Jules Haag, Besançon

**Hubert Le Goaziou,,**  
principal honoraire du collège  
du Chinchon, Montargis  
(académie d'Orléans-Tours)

**Josiane Le Pasteur-Breleur,**  
principale honoraire du collège  
Rose St-Just, La Trinité  
(académie de Martinique)

**Albert Maury,**  
principal honoraire du collège  
Jean Jaurès, Villeurbanne  
(académie de Lyon)

Nous nous associons au deuil  
de leurs familles.